

**Procès-verbal de l'Assemblée Générale**  
**de l'Union Professionnelle des Ergothérapeutes**  
**belges francophones et germanophones**

**le mardi 20 mars 2018**

L'assemblée Générale se tient dans les locaux de l'IRHAM,  
Av. Albert Dumont, 40 à 1200 Bruxelles

Les convocations ont été signifiées dans les newsletters du site de l'UPE le 22 février 2018.

Sont présents : 19 membres dont 12 membres effectifs.

Procurations des membres effectifs :

Sophie de Gasquet donne procuration à Marc-Eric-Guisset

Claire Valentin donne procuration à Béatrice Theben

Isabelle Chevalier donne procuration à Carine Hacken

Avec 15 membres effectifs sur 17, le quorum de participants atteint 88%.

Suivant les statuts, les décisions prises à cette Assemblée Générale du 20 mars 2018 sont validées.

**ORDRE du JOUR :**

- Approbation du PV 2017
- Présentation de l'équipe UPE
- Actions 2017
- Présentation des comptes 2017  
Décharge du CA, et des commissaires aux comptes
- Projet 2018
- Présentation du budget 2018

---

La séance est ouverte à 20h12 par le président Marc-Eric Guisset.

- **Approbation du PV 2017**

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale précédente du 18 avril 2017 est approuvé à la majorité absolue.

- **Présentation de l'équipe UPE**

Le BUREAU :

- Guisset Marc-Eric: Président (Reconduit 2 ans)
- Pire Maité: Vice-Présidence (Reconduite 2 ans)
- Arpigny Cécile: Trésorière
- Hacken Carine: Secrétaire

Les MEMBRES :

- Goudaillier Marie
- Pagnoul Manuel
- Otte Thomas
- Theben Béatrice
- Top Fournier Amandine

Sont sortis: Kubat Marie, Costa Janaina, de Gasquet Sophie, Camut Stéphane

Les INVITES :

Barbette Jordan  
Van Wilder Damien  
Thurion Danielle  
Dambrain Aurélie  
De Gasquet Sophie  
Géraldine Prévinaire,  
Cauffriez Bélinda,  
Martinetto Miriam.

Sortent: Decoster Benjamine, Costa Janaina

- **Actions 2017**

- ✓ Nouveau site internet
- ✓ IMBA : formation
- ✓ COTEC: Vienne
- ✓ UNPLIB : suivi ( 12 réunions)
- ✓ Groupe à Thèmes et Groupes Régionaux : soutien
- ✓ TVA : Interpellation
- ✓ Psychomotricité : suivi des modifications
- ✓ ETAZ : participation au Colloque

- ✓ RAE (Reccueil Annuel d'Ergothérapie) : publication annuelle.
- ✓ Soirées à thème : pérennisation (4 séances par année)
- ✓ Décret école : suivi et recommandations
- ✓ Convention de bénévolat : professionnalisation de l'UPE
- ✓ Chroniccare : implication dans les projets
- ✓ Clôture de l'UPE Union professionnelle
- ✓ Défense et positionnement:
  - Divers contacts avec l' INAMI,
  - Interpellation sur la TVA
  - Participation WFOT COTEC – Vienne congrès
  - Participation CFPP et CTPP
  - Suivi de l'AR 78 – esanté – 1ere ligne
  - Interpellation SPF santé par rapport AR78
  - Participation Groupe Agrément des ergothérapeutes (Communautarisé)
  - Soutien à l'application du décret enseignement spécialisé
  - Présentation Ecoles
  - Participation FFE et FNBE, ...
  - Coopération DPI Ergo – Fratem – esanté

- **Présentation des comptes 2017**  
**Décharge du CA, et des commissaires aux comptes**  
**Cotisation**

Les comptes ont été vérifiés par Pascal Vanderbeeten et Dominique Casanova.  
 Les membres effectifs présents approuvent les comptes au 31 décembre 2017  
 pour un patrimoine de 72.236,23€.  
 Nous relevons en dépenses : 31.791,22 € et en recettes : 29.800,23€

La décharge pleine et entière, sans restriction ni réserve est donnée aux administrateurs pour l'exécution de leur mandat en 2017 et aux vérificateurs des comptes 2017.

Pascal Vanderbeeten et Dominique Casanova seront les vérificateurs pour l'année 2018

Cotisation

A l'unanimité et suivant la proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale fixe la cotisation de 2018 à

- Ergothérapeute agréé : 65€ (si domiciliation : 50€)
- 1ère année civile de travail : 40€
- Pensionnés : 35€
- Étudiant : 25€
- Bibliothèques : 80€ ou 85€ si hors Belgique.

- **Projet 2018**

- Cellule communication et visibilité
- Création du socle de compétences professionnelles des ergos: CANMED
- Implémentation Esanté et ergothérapie en Wallonie/Bruxelles
- Révision des statuts de la FNBE
- Préparation de l'évaluation des écoles selon les minimum standard de la WFOT
- Participation au développement de l' « EBM practice net » pour l'ergothérapie francophone
- Suivi nouvelle loi sur la qualité des soins/ formation continue: Portfolio
- Suivi projets Chroniccare
- Développement GR,
- Outilthèque et nettoyage boutique
- Cellule communication et visibilité
- Suivi dossier réinsertion INAMI
- Suivi dossier décision formation en ergothérapie
- Coaching indépendant
- Représentation WFOT via FNBE
- RAE
- Code éthique WFOT via FNBE

**Ces projets sont approuvés à la majorité absolue**

- **Budget 2018**

<i>Dépenses</i>		<i>Entrées</i>	
Frais Fixes:	6300€	Boutique	5000
dont 5000€ max de défraiement forfaitaire		Soirées à thème	500
Défraiment :	5000€	Sponsors	3500
Frais Publications/Boutique:	9400€	Membres	18000
Frais événements:	5200€		
Frais projets:	12000€		
<i>(tva, communication, GR, GT, site internet)</i>			
<b><u>Total:</u></b>	<b><u>32.900,00€</u></b>	<b><u>Total :</u></b>	<b><u>27.000,00€</u></b>

**Le budget 2018 est approuvé à la majorité absolue**

---

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est clôturée à 21h35

Secrétaire  
Carine Hacken

Président  
Marc-Eric Guisset